



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Objet : avenant mandat

Le présent avenant modifie et complète le mandat de vente N° **AF23415**, en date du **06/ 02 / 20** conféré par **M. SEGURA Jean François**, pour la vente du bien : Situé **1 Impasse des Corneilles 65390 ANDREST. Maison avec garage et abri voiture et atelier sur un terrain de 1303 m² Parcelle 000AA191**

Forme du mandat :

Le mandat initial conserve sa forme X

Prix :

Le prix de vente de l'affaire citée en référence, initialement fixé à 277 000 Euros, Honoraires d'agence inclus, soit un prix net vendeur de 250 000 Euros et nos honoraires d'agence de 27000 Euros T.V.A. incluse, est expressément porté à compter de ce jour à **230 000** Euros, Honoraires d'agence inclus, soit un prix net vendeur de **210 000** Euros et nos honoraires d'agence de **20000** Euros, T.V.A. incluse.

Condition(s) particulière(s) :

Aucune autre modification n'est apportée au dit mandat qui conserve tous ses effets.

Fait en double exemplaire à l'agence de Tarbes, le 11 / **03** / **20**, dont l'un est remis ce jour au vendeur qui le reconnaît expressément, l'autre restant entre les mains du mandataire.

Le(s) vendeur (s)
« Bon pour avenant au mandat »

Bon pour avenant au mandat

Le mandataire Abafim
«Avenant au mandat accepté»

Avenant au mandat accepté

Lignes :
Mots :
Chiffres :
Rayés nuls

Le soussigné Michel ORTHOLAN, demeurant 2 impasse des châtaigniers, 5338 St Hilaire du Maine, reconnaît avoir visité le 11 mars 2021, par l'intermédiaire de l'Agence ABAFIM, le bien mandat n° AF23415 ci après désigné. Saison avec garage et abris voiture et atelier sur un terrain de 1300m², parcelle 000AA191, situé impasse des corneilles 65390 ANDREST.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

- Prix net vendeur : 210000€ Deux cent Dix mille euros
- Honoraires d'agence : 20000€ Vingt mille euros
- Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur = 230.000€

(en lettres : deux cent trente mille euros).

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 10 % lors de la signature du compromis de vente

Soit la somme de =

- le solde lors de la signature de l'acte authentique

Soit la somme de =


A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

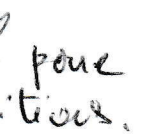
D'autre part nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document. Cette requête sera obligatoirement adressée à ABAFIM - 16 avenue de la Starre 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.


L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable par les deux parties.

Les différents parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le notaire en charge de la vente du bien.

Fait à St Hilaire du Maine le 11 mars 2021

L'ACQUEREUR : Bon pour acceptation des présentes conditions. 

Fait à ANDREST le 11 mars 2021 le vendeur  pour acceptation des présentes conditions.

Fait à Andrest le 11/03/2021 L'agence (le mandataire)  (Bon pour acceptation des présentes conditions)

Recu en mon nom

12 Mars 2021